



# CLUB DES PATINEURS D'AJOIE

Membre de l'Union suisse de patinage

Porrentruy, le 10 octobre 2016

## REGLEMENT de la 6<sup>ème</sup> COUPE D'AJOIE, Patinoire de Porrentruy, samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016

1. Organisation : Club des Patineurs d'Ajoie
2. Catégorie du concours : selon documents annexés.
3. Veuillez présenter vos licences ou carte d'identité, CD, le jour du concours, au minimum 1 heure avant le début du concours pour la catégorie concernée.
4. Les tests requis doivent avoir été obtenus au plus tard le 11 novembre 2016.
5. Délai d'inscription : le **11 novembre 2016** (date du timbre postal).  
L'inscription doit être faite uniquement par le club participant (chef technique) à envoyer à :  
Club des Patineurs d'Ajoie, cp 1141, 2900 Porrentruy,  
ou par courriel : [inscriptions@cpajoie.ch](mailto:inscriptions@cpajoie.ch) renseignements : Evelyne Juillerat au 078 793 75 44 ou Jean-Michel Erard au 079 444 72 51
6. Les PPC's sont à envoyer à la même adresse au plus tard le 30 novembre 2016.
7. L'horaire définitif sera communiqué après réception des inscriptions, env. 2 semaines avant la compétition. Il sera envoyé aux Clubs par courriel et disponible sur le site [www.cpajoie.ch](http://www.cpajoie.ch)
8. Finance d'inscription : CHF 90.- par patineur/patineuse, catégorie USP ou ARP et CHF 50.- pour les patineurs/patineuses en catégorie étoile.  
Cette finance d'inscription, qui ne sera pas remboursée en cas d'absence, est à régler d'ici à la fin du délai d'inscription en faveur de :

Banque Raiffeisen Ajoie  
CH17 8002 7000 0027 1527 2  
Club des Patineurs d'Ajoie – 2942 Alle

Communication : Finance d'inscription Coupe Ajoie 2016

6. Un cadeau souvenir sera remis à chaque participant et une coupe pour les trois premiers.
7. Musique : CD dans son boîtier avec le numéro du programme à utiliser.
8. Pas de limitation d'inscriptions par Club et par catégorie.
9. Tirage au sort de l'ordre de départ : sous la responsabilité du comité d'organisation.
10. En cas d'un nombre d'inscriptions trop important, le club se réserve le droit d'annuler la participation de certaines catégories en commençant par les catégories les plus basses.
11. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participants, accompagnants, entraîneurs, juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
12. Le comité du CP Ajoie décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires des participant(e)s, entraîneurs, juges et aides.

Nous restons bien volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous adressons nos cordiales salutations.

Club des Patineurs d'Ajoie